



Ville de Saint-Ours

2531, Immaculée-Conception,
St-Ours, Québec
J0G 1P0
Téléphone : 450 785-2254

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la ville de Saint-Ours tenue le 5 novembre de l'an 2018, à 19 h 30 heures à l'Hôtel de Ville situé au 2531, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

À laquelle séance étaient présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Lise Couture
Réjean Dupré
Robert Vallée

Pierre Morin
Robert Beaudreault
Sophie Poirier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Sylvain Dupuis.

2018-10-235

5.11 DÉCLARATION À TITRE DE VILLE ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

2018-10-235 (suite)

CONSIDÉRANT que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de la conseillère Lise Couture
Appuyé par la conseillère Sophie Poirier
Et il est résolu unanimement

QUE le Conseil de la ville de Saint-Ours se déclare comme une Ville alliée contre la violence conjugale.

DE PROCÉDER à l'acquisition d'un drapeau au coût de 117 \$ plus taxes, auprès de l'organisme La Clé sur la Porte, et de l'installer du 25 novembre au 6 décembre 2018 pour souligner les 12 jours d'actions qui auront lieu à travers le Québec.

Extrait certifié conforme
Donné à Saint-Ours, ce 6 novembre 2018.



Carole Dulude,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Le texte de la présente est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil.